Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



Bureau de la présidence

Le 1er avril 2019

OBJET: État des lieux - Incident à l'école des Découvreurs

Chers parents,

Chers membres du personnel de l'école des Découvreurs,

Suite à l'information véhiculée ces derniers jours dans les médias, il nous apparaît important de vous dresser un état des lieux quant aux vérifications faites jusqu'à maintenant. D'emblée, nous tenons à réaffirmer toute l'importance que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) accorde à la sécurité et au bien-être de ses élèves et des membres de son personnel.

Les causes de l'incident

En ce qui a trait à l'origine de l'incident, notre hypothèse demeure toujours qu'il soit dû à la rupture d'un joint du système de chauffage.

À ce sujet, nous sommes toujours en attente du rapport d'expertise externe que nous avons commandé à la suite de l'événement pour pouvoir conclure de façon plus précise quant aux causes de l'incident. Il importe toutefois de mentionner que dès le 14 janvier 2019, les correctifs requis ont été réalisés afin de s'assurer de la sécurité des lieux.

Le détecteur de monoxyde de carbone

Dans un premier temps, afin d'assurer la sécurité de tous, nous avons, sans attendre, fait installer de nouveaux équipements le lendemain de l'incident, soit le 15 janvier 2019.

Dans les heures qui ont suivi l'incident, nos employés ont affirmé qu'il y avait bel et bien un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel. Ainsi, nous cherchions à comprendre pourquoi il ne s'était pas déclenché.

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



Bureau de la présidence

Page 2.

Nous avons donc mandaté une firme indépendante, le 21 janvier 2019, afin de procéder à l'inspection de l'équipement de détection qui était en place le 14 janvier 2019.

Cette inspection nous a permis de confirmer qu'il y avait bel et bien un détecteur installé dans la salle mécanique de l'école des Découvreurs. Il s'agissait d'un détecteur deux stations (# de série C9532722), c'est-à-dire pouvant détecter à la fois deux types de gaz, dont le monoxyde de carbone.

Toutefois, cette inspection ne nous a pas permis de conclure de manière précise quant aux causes du non fonctionnement. Des vérifications supplémentaires ont été nécessaires et celles-ci ont révélé, dans les semaines suivantes, que l'absence d'une sonde pouvant détecter le monoxyde de carbone était en cause.

Les actions posées depuis l'événement

Dès le 15 janvier 2019, le Comité exécutif de la CSMB a autorisé la conclusion d'un contrat afin de procéder à l'installation, dans tous nos édifices, de détecteurs de type industriel reliés aux systèmes d'alarme intrusion et incendie. L'opération est en cours de réalisation et est complétée à 90 %. Par la même occasion, une inspection supplémentaire des systèmes d'alarme est faite afin de nous assurer de leur bon état de fonctionnement.

Au terme de cette opération, tous nos bâtiments seront donc munis d'au moins deux détecteurs de monoxyde de carbone.

Mentionnons qu'à l'école des Découvreurs, les actions énumérées ci-haut ont été réalisées dès le mardi 15 janvier 2019.

Nous tenons à souligner qu'au moment des événements, la CSMB respectait toutes ses obligations légales et que depuis, les actions que nous avons entreprises tout de suite après l'événement placent la CSMB dans une situation de pleine conformité avec la directive ministérielle.

Nous pensons essentiel de diffuser une information fiable à la communauté éducative de l'école des Découvreurs. Nous sommes toujours à faire de nombreuses vérifications en lien avec cet événement et il nous apparaissait important d'attendre des confirmations avant de diffuser nos hypothèses. L'actualité des derniers jours nous amène à vous écrire

Commission scolaire **Marguerite-Bourgeoys**



Bureau de la présidence

Page 3.

aujourd'hui, bien que notre souhait aurait été de vous donner une information complète et vérifiée, lorsque disponible.

Qui plus est, comme vous le savez, la CSMB fait toujours l'objet d'une enquête et dans les circonstances, il demeure essentiel de réserver nos commentaires.

Soyez assurés que tous les moyens ont été et continuent d'être mis en œuvre afin d'assurer la sécurité de tous nos élèves et membres du personnel.

Veuillez recevoir, chers parents, chers membres du personnel, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,

Le directeur général,

Diane Lamarche-Venne

Dominic Bertrand